

## DIRECTION DE LA CITOYENNETE

TEL. 05.53.64.81.01

MAIL : froussille@mairie-marmande.fr

Réf. courrier :KD/FRG : 2023.

Marmande, le 16 Mars 2023

---

## LE MAIRE A VOTRE RENCONTRE QUARTIER COUSSAN Mercredi 15 Mars 2023

---

Monsieur le maire était accompagné par Mesdames Loréline Roques et Anne-Laure Gasser, conseillères municipales, référentes du quartier Coussan.

Le premier temps de cette rencontre était dédié à la visite de la ferme de Coussoulat et à la présentation du projet de vie et d'animation par Aurore Provost, propriétaire des lieux.



Installée depuis 8 mois sur ce site, les travaux sont en cours pour développer une ferme pédagogique, du camping à la ferme et une guinguette saisonnière de mai à septembre.

Il a été question aussi d'un éventuel projet de valorisation d'une zone humide à proximité qui impacterait les terres aux alentours (excès d'eau ou inondation) et le flux des cours vers la plaine de Coussan.

S'est posée aussi la question de l'entretien défaillant des bords des cours d'eau par les propriétaires des berges



M. Hocquelet propose de se mettre en lien avec le maire de Fourques/Garonne , le syndicat du Trec et les services de la DDT pour évoquer cette problématique.

Monsieur le maire a ensuite parcouru les Hauts de Coussan en compagnie de Coussanais : nous avons rendez-vous sur le parking de la carrosserie Labardin et 7 habitants ont cheminé aux cotés de M. Hocquelet.

Il a été question de circulations apaisées, de voirie et d'entretien de fossés et de cours d'eau.



M. Prévot explique à M. le Maire les repères de hauteurs de crue : à 10m10 cette partie du quartier est dans l'eau





Un axe routier majeur Paris-Madrid : D933

Une circulation intense, bruyante et parfois excessive en vitesse, peu rassurante pour les piétons et les cyclistes.

Une chaussée dégradée (fissures et déformation du goudron) intensifiant les désagréments pour les riverains ; des fissures dans une maison signalée par une riveraine.

Au gré de la déambulation, plusieurs problématiques ont été relevées :

- Sur la route de Marmande, un manque d'entretien d'une parcelle privée (ancienne entreprise) qui empiète sur le trottoir.



- Au niveau du 95, route du fleuve, un habitant signale des excès de vitesse sur cette petite route et sollicite M. Le Maire pour l'installation d'un ralentisseur ; cette solution n'est pas la plus adaptée car elle engendre des nuisances sonores .Cette route délimite les communes de Marmande et Fourques et est sous compétence communautaire .



Défaut d'entretien suite à un élagage de peuplier : déchets dans les fossés





Entretien des fossés et eaux stagnantes

Effondrement de bord de chaussée  
Route du fleuve



- Un entretien défaillant d'un terrain (amoncellement de ronces et broussailles) : un courrier sera envoyé au propriétaire pour qu'il intervienne-route du fleuve face au n°731



Et aussi des habitants sortant de chez eux et venant à la rencontre de M. le Maire. Ils ont exprimé leur satisfaction à la venue de M. le Maire vers eux.

Cette action a également permis d'enregistrer de nouveaux contacts pour les prochaines rencontres de quartier.

Cette déambulation a aussi permis de distribuer le questionnaire « gestion des inondations » du plan communal de sauvegarde et relancer les habitants qui ne l'ont pas renvoyé.

Des échanges riches , des histoires partagées, un dialogue engagé dans le sens collectif.